

Avis d'appel à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Commune de Nueil-Les-Aubiers

75 avenue Saint-Hubert

79250 NUEIL-LES-AUBIERS

Téléphone : 05.49.80.65.65

Adresse internet : <http://www.ville-nueil-les-aubiers.fr>

E-Mail : marches@ville-nueil-les-aubiers.fr

Statut : Commune

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché :

Travaux de rénovation et d'extension du restaurant scolaire de la Girainerie – Place de la Girainerie - 79250 NUEIL-LES-AUBIERS

Date impérative de commencement des travaux : lundi 22 septembre 2025 (semaine 39), sauf pour les lots 12 et 13 qui auront une intervention ponctuelle semaine 35 (lundi 25 août 2025)

Forme des marchés : Marchés ordinaires

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Nueil-les-Aubiers

Code NUTS : FR533

Dévolution en marchés séparés

Information sur les lots :

| N° lot | Désignation |
|--------|--|
| 01 | Terrassement - VRD |
| 02 | Gros oeuvre |
| 03 | Isolation thermique par l'extérieur - Ravalement |
| 04 | Charpente & façades bois |
| 05 | Couverture bacs secs |
| 06 | Menuiseries extérieures aluminium |
| 07 | Menuiseries intérieures bois |
| 08 | Cloisons & Doublages |
| 09 | Carrelage & Faïence |
| 10 | Plafonds suspendus |
| 11 | Peinture |
| 12 | Plomberie - Sanitaire – Chauffage - Ventilation |
| 13 | Electricité courants forts & faibles |

La présentation de variantes libres de la part des candidats n'est pas autorisée.

Les lots n° 9 et n° 11 comportent une Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE), avec obligation de réponse des candidats.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont définis dans le règlement de la consultation.

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site : Une visite du site est fortement recommandée pour la remise de l'offre.

Une visite est programmée, sur site, le mercredi 4 juin 2025 de 8 H 30 à 11 H 00.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

| | |
|--|------|
| Prix | 45 % |
| Valeur technique et impact environnemental | 55 % |

Renseignements d'ordre administratif :

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 21 mai 2025

Date limite de réception des offres : jeudi 19 juin 2025 à 12 heures

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est uniquement téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Lors du téléchargement du dossier de consultation, il est fortement conseillé au candidat de renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation.

Modalités essentielles de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est de 30 jours.

Règlement par mandat administratif et virement du Trésor Public. Marché à prix révisibles.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers - 15 rue Blossac - 86020 Poitiers - tél. : 05-49-60-79-19 télécopieur : 05-49-60-68-09 Mail : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Conditions de remise des offres

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <http://www.marches-securises.fr>. Un mode d'emploi est disponible sur le site. La remise des offres contre récépissé n'est pas autorisée, l'envoi des offres par voie postale n'est pas autorisé (sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde).